

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2013-04-08 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 8^e jour du mois d'avril deux mille treize à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Chantale Hamelin
Esther Savard (absente)
Anick Leclerc
Messieurs les conseillers: Philippe Gignac
Jacquelin Martel (absent)

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2013-04-065

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du rapport financier de la Ville de Portneuf
4. Dépôt du bordereau de correspondance
5. Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
6. Adoption du procès-verbal du 11 mars 2013
7. Adoption des comptes à payer
8. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
9. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
10. Avis de motion, modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme
11. Avis de motion, créant le règlement Rc-07-04 concernant les nuisances, paix et bon ordre
12. Adoption du règlement RMU-04-03 relatif au stationnement

13. Adoption du second projet, règlement modifications de zonage
14. Assemblée de consultation, règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
15. Adoption du règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux
16. Demande de dérogation mineure, 749 rue Notre-Dame
17. Embauche de préposés aux travaux publics
18. Achat de sulfate ferrique
19. Camp ados
20. Engagement membres d'équipe pour le terrain de jeux
21. Prêt de terrain, monsieur Normand Godin
22. Transfert de poste budgétaire, balayage
23. Achat équipement, gymnase
24. Mandat Art et Tech, normes construction nouveau garage
25. Mandat à L.P. Grenier, étude de faisabilité de la protection contre la foudre
26. Remplacement de deux (2) aérothermes, caserne sud
27. Entretien des aménagements paysagers
28. Renouvellement des assurances générales
29. Contribution à l'organisme Triport
30. Projet d'entente services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge
31. Adhésion au projet de la MRC de Portneuf, Internet haute vitesse
32. Autorisation signature, protocole d'entente pour la formation des pompiers
33. Projet campagne achat local en collaboration avec la Chambre de commerce de l'est de Portneuf
34. Distribution des surplus
35. Dépenses 2012-2013, chemin de contournement
36. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
37. Mandat BPR, remplacement d'une conduite d'aqueduc (des Conifères et Chemin Neuf)
38. Mandat BPR, remplacement d'une conduite sous la Rivière Portneuf
39. Période de questions sur les sujets traités.
40. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19 h 36 Fin : 19 h 40

Rés.2013-04-066 Dépôt du rapport financier de la Ville de Portneuf

Madame Caroline Beaulé de la firme Bédard & Guilbault, c.a. présente le rapport du vérificateur pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, lequel laisse voir des revenus de 5 091 118 \$, des dépenses de 5 382 631 \$, des revenus d'investissements de (220 448 \$) et des affectations de 916 329\$ et un résultat d'exercice de 404 368 \$.

Il est proposé par madame la conseillère Annick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte le dépôt du rapport des états consolidés du vérificateur pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012, tel que préparé par Bédard Guilbault, comptables agréés.

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 8 avril 2013. (du 12 mars au 8 avril 2013)

Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif

Un rapport budgétaire comparatif en date du 30 mars 2013 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 8 avril 2013, par la directrice générale et trésorière.

Rés.2013-04-067 Adoption du procès-verbal du 11 mars 2013.

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 11 mars 2013 soit accepté tel que présenté.

Rés.2013-04-068 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 250 758.33 \$.

Liste des comptes à payer	109 064.10 \$
Liste des chèques émis	48 371.05 \$
Liste transaction internet	40 308.03 \$
Liste chèques manuels	120.71 \$
Liste des salaires	52 894.44 \$

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 4 avril 2013 est déposé au conseil municipal, le 8 avril 2013.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité culture et embellissement tenue le 19 mars 2013 est déposé au conseil municipal, le 8 avril 2013.

Avis de motion, modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme

Je, Annick Leclerc, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un règlement modifiant une partie de l'article 4.3.2 du règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme.

Avis de motion, créant le règlement RC-07-04 concernant les nuisances, paix et bon ordre

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente que je présenterai lors d'une prochaine séance, un nouveau règlement afin que les plantes envahissantes soient considérées comme une nuisance et soient prohibées.

Rés.2013-04-069

Adoption du règlement RMU-04-03 relatif au stationnement

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement « RMU-04-03 relatif au stationnement » soit adopté.

Rés.2013-04-070

Adoption du second projet, règlement modifications de zonage

Attendu qu'une copie du second règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le second règlement « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin d'ajouter des usages à certaines zones, de permettre l'agrandissement de zones et l'ajout de normes dans différents articles du règlement de zonage ainsi qu'une modification au plan d'urbanisme numéro 115» soit adopté.

Assemblée de consultation, règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

Monsieur le maire explique le projet de règlement intitulé « Sur les ententes relatives à des travaux municipaux ». Considérant qu'un tel règlement a pour but d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation à la conclusion d'une entente entre le requérant et la municipalité portant sur la réalisation des travaux municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux.

Suite à la présentation par monsieur le maire et la période de questions, aucune modification n'a été soumise dans le projet de règlement.

Rés.2013-04-071

Adoption du règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Annick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 140 « Sur les ententes relatives à des travaux municipaux » soit adopté.

Rés.2013-04-072

Demande de dérogation mineure, 749 rue Notre-Dame

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 28 février 2013;

Attendu qu'un avis public a été publié dans le journal municipal en date du 22 mars 2013;

Attendu que la réglementation touchée par la demande de dérogation mineure concerne le règlement de zonage numéro 116 à l'article 6.2.2.1;

Attendu que la demande de dérogation mineure consiste à permettre la construction d'une verrière à 4.4 mètres au lieu de 7 mètres de la ligne avant;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9975 14 3899 pour la zone Ra-110 sur le lot 2 981 827 du cadastre officiel du Québec, sis au 749 rue Notre-Dame.

Rés.2013-04-073 Embauche de préposés aux travaux publics

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Roger Doucet à titre de préposé aux travaux publics aux conditions suivantes :

pour la période du 6 mai au 30 août 2013
du lundi au vendredi pour un total de 40 heures/semaine
au taux horaire établi à la convention collective

QUE le conseil municipal retienne les services de monsieur Jean-François Leclerc Hamel à titre de préposé aux travaux publics aux conditions suivantes :

pour la période du 13 mai au 30 août 2013
du lundi au vendredi pour un total de 40 heures/semaine
au taux horaire établi à la convention collective

Rés.2013-04-074 Achat de sulfate ferrique

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal autorise l'achat de sulfate ferrique pour une dépense maximale de 6 000 \$ taxes incluses.

Rés.2013-04-075 Camp ados

Considérant que la Ville de Portneuf veut offrir un camp pour les adolescents;

Il est proposé par madame la conseillère Annick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE la tarification annuelle 2013 pour l'inscription au camp ados soit établie comme suit :

Résident :	150.00 \$
Non résident :	300.00 \$
Résident :	90.00 \$ (3 jours/semaine)
Non résident :	180.00 \$ (3 jours/semaine)

Rés.2013-04-076 Engagement membre d'équipe pour le terrain de jeux

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de madame Jessica Thibodeau Savard à titre de coordonnatrice du terrain de jeux, pour une période de 10 semaines débutant le 10 juin jusqu'au 16 août 2013 sur une base de 40 heures par semaine.

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise l'engagement d'un maximum de treize (13) animateurs (trices) ; le choix des personnes retenues se fera d'après la liste déjà établie par le comité de sélection selon le nombre d'inscriptions de jeunes à participer au terrain de jeux pour une période de 8 semaines débutant le 17 juin jusqu'au 9 août 2013 sur une base de 36 heures par semaine.

QUE le salaire de la coordonnatrice et des animateurs du terrain de jeux soit établi selon la politique du terrain de jeux de Portneuf portant le numéro T-2011-01.

QU'une semaine supplémentaire sera offerte aux familles comme service de garde et celle-ci doit s'autofinancer.

Rés.2013-04-077 Prêt de terrain, monsieur Normand Godin

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf accepte de prêter le terrain asphalté, anciennement du marché public, en bordure de la 2^e Avenue, à monsieur Normand Godin du Resto-Gare Portneuf afin de lui permettre de louer des espaces, pour la saison estivale soit de juin à septembre inclusivement et de permettre la vente de différents produits.

QUE cette autorisation soit accordée pour une période de trois ans.

QUE le promoteur devra assumer les frais d'électricité, d'eau, de toilette chimique, des assurances inhérentes et s'assurer de garder les lieux salubres ainsi que la tranquillité pour le voisinage.

Rés.2013-04-078 Transfert de poste budgétaire, balayage

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

Qu'un transfert de poste budgétaire soit fait comme suit :

Poste budgétaire	Description	Augmentation ou Diminution
0232010521	Entretien chemin	+ 3 000.00 \$
0232010999	Autres objets imprévus	- 3 000.00 \$

Rés.2013-04-079 Achat équipement, gymnase

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal autorise une dépense de 12 997.92 \$ taxes incluses pour l'achat de tous les équipements mentionnés dans la proposition de Distribution Fitness Inc. en date du 18 mars 2013.

Rés.2013-04-080 Mandat Art et Tech, normes construction nouveau garage

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf mandate Art et Tech concernant le montage et la coordination des plans et devis pour la construction d'un bâtiment municipal (nouveau garage 30' X 80') afin de respecter les normes et exigences du code de la construction pour les édifices publics.

QUE la Ville de Portneuf autorise une dépense maximum de 3 500.00 \$, taxes en sus, cette dépense sera versée sur une base horaire et selon les coûts réels de déplacement selon les besoins du chantier; tel que démontré sur la proposition en date du 12 mars 2013, à ces travaux, si requis, certaines visites au chantier pourront être ajoutées.

Rés.2013-04-081 Mandat L.P. Grenier, étude de faisabilité de la protection contre la foudre

Il est proposé par madame la conseillère Annick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf mandate L.P. Grenier inc. pour réaliser une étude sur la faisabilité des protections contre la foudre ainsi que des MALT appropriées pour chacun des bâtiments des réseaux d'eaux potable et usées (19 sites), pour un montant de 4 311.56 \$ taxes incluses.

Rés.2013-04-082 Remplacement de deux (2) aérothermes, caserne sud

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf autorise une dépense de 6 562.77 \$, taxes incluses, pour le remplacement de deux aérothermes au gaz naturel à la caserne sud, tel que soumissionné par Camichael Ltée en date du 27 mars 2013.

Rés.2013-04-083 Entretien des aménagements paysagers

Considérant la recommandation du Comité Culture et Embellissement dans le procès-verbal du 19 février 2013;

Considérant qu'une soumission a été demandée à Les Cultures Tournesols pour l'entretien des aménagements paysagers;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de Les Cultures Tournesols inc. au montant de 22 851.28 \$ taxes incluses, selon l'option 2 (pour les saisons 2013 et 2014) tel que soumissionné, en date du 2 avril 2013, pour l'entretien des aménagements paysagers.

Rés.2013-04-084 Renouvellement des assurances générales

Considérant que l'article 573.1.2 de la Loi sur les cités et villes permet de reconduire la soumission pour les assurances ayant une période inférieure à cinq ans sans demande de soumission;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf reconduise le contrat des assurances générales de la Ville de Portneuf tel que présenté dans la proposition du 4 avril 2013 pour un montant de 58 713 \$ avant taxes à Gagnon Rochette & associés inc. pour la période du 1^{er} mai 2013 au 1^{er} mai 2014.

Rés.2013-04-085 Contribution à l'organisme Triport Portneuf

Considérant que l'organisme Triport Portneuf favorise l'intégration sociale des personnes handicapées en leur offrant un travail en atelier;

Considérant que trois personnes de la Ville de Portneuf bénéficient de ce service;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf accepte de verser une contribution financière au montant de 750.00 \$ à l'organisme Triport Portneuf (250.00\$/bénéficiaire).

Rés.2013-04-086 Projet d'entente services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, l'entente « Services aux sinistrés » avec la Société canadienne de la Croix-Rouge.

Rés.2013-04-087 Adhésion au projet de la MRC de Portneuf, Internet haute vitesse

Considérant qu'il existe un programme appelé « Communautés rurales branchées » et que ce programme finance des projets qui proposent aux particuliers, aux organismes et aux entreprises en milieu rural un service Internet haute vitesse (IHV) de qualité analogue et à coût comparable au service offert en milieu urbain;

Considérant que la date limite pour déposer des projets dans ce programme est le 31 mars 2014, à moins que l'enveloppe ne soit écoulée avant cette date;

Considérant que la MRC de Portneuf souhaite travailler sur un projet visant à rendre Internet haute vitesse disponible sur la plus grande étendue possible de son territoire;

Considérant que la MRC est d'avis qu'il serait plus avantageux de travailler sur un projet qui touche l'ensemble de la MRC de Portneuf, ou du moins le plus grand nombre de municipalités possibles;

Considérant que la MRC de Portneuf est d'accord pour porter ce projet et à faire les démarches nécessaires pour le mener à terme;

Considérant que sur le territoire de la Ville de Portneuf, il y a encore des secteurs non desservis par Internet haute vitesse;

Il est proposé par madame la conseillère Annick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf adhère au projet de la MRC de Portneuf visant à rendre Internet haute vitesse disponible sur la plus grande étendue de son territoire.

Rés. 2013-04-088 Autorisation signature, protocole d'entente pour la formation des pompiers

Il est proposé par madame la conseillère Annick Leclerc et adopté à l'unanimité;

QUE monsieur le maire et madame la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, le protocole d'entente pour la formation des pompiers sur le territoire de la MRC de Portneuf avec la MRC de Portneuf.

Rés.2013-04-089 Projet campagne achat local en collaboration avec la Chambre de commerce de l'est de Portneuf

Considérant que le conseil municipal juge important d'inciter la population à l'achat local;

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf participe au projet du comité – Achat local de la Chambre de commerce de l'Est de Portneuf en autorisant une dépense maximale de 5 000 \$.

Rés.2013-04-090 Distribution des surplus

Considérant qu'après vérification par la firme Bédard & Guilbault, comptable agréé les surplus libres et affectés ont été établis;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte les soldes au 31 décembre 2012, comme suit :

Surplus libre	473 079.55 \$
Surplus affecté aux sinistres	15 000.00 \$
Surplus affecté aux pompes	44 751.00 \$

Rés.2013-04-091 Dépenses 2012 et 2013, chemin de contournement

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE toutes les dépenses effectuées en 2012 et ayant rapport avec la construction du chemin de contournement seront affectées au fonds carrières et sablières

QUE toutes les dépenses qui seront autorisées en 2013 et ayant rapport avec la construction du chemin de contournement seront affectées au fonds carrières et sablières.

Rés.2013-04-092 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

Attendu que le ministère des Transports a versé une compensation de 114 806 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2012 ;

Attendu que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes ;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés le dépôt de la reddition des comptes à l'annexe B dûment complétée ;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Rés.2013-04-093 Mandat BPR, remplacement d'une conduite d'aqueduc (des Conifères et Chemin Neuf)

Il est proposé par monsieur le conseiller Philippe Gignac et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf mandate BPR-Infrastructure inc. pour la conception, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le remplacement de la conduite d'eau potable au segment A134 prioritaire dans le plan d'intervention, pour un montant de 24 604.65\$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée au fonds de la taxe d'accise.

Rés.2013-04-094 Mandat BPR, remplacement d'une conduite sous la Rivière Portneuf

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE la Ville de Portneuf mandate BPR-Infrastructure inc. pour la conception, la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable du segment A104 prioritaire dans le plan d'intervention, pour un montant de 24 317.21 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense est affectée au fonds de la taxe d'accise.

Période de questions sur les sujets traités

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20 h 37

Fin : 20 h 44

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée
à 20 : 45 hres.

Maire

Greffière